

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 juillet 2023

### XVI. Approbation de la vente de véhicules du parc automobile de l'université d'Orléans

Vente des véhicules suite au renouvellement du parc automobile :

Composante ou Service	Désignation du véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Année de mise en circulation	Prix
IUT 36	Renault Kangoo	702-SK-36	293 359	2007	500 euros
IUT 45	Renault Scénic	CL-593-PC	173 000	2006	550 euros
IUT 45	Renault Kangoo	CS-293-DX	191 812	2008	1 050 euros
INSPE 37	Peugeot 308	AR-403-HW	167 161	2010	1 500 euros
INSPE 28	Citroën Jumpy	DA-662-LN	60 602	2006	1 500 euros
INSPE 28	Peugeot 308	AD-702-ZN	181 535	2009	1 500 euros

Le Conseil d'administration approuve la vente des véhicules ci-dessus suite au renouvellement du parc automobile.

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	35

<b>Quorum :</b>	atteint
Membres présents :	17
Membres représentés :	5
<b>Total :</b>	22

Décompte des votes :

<b>Abstentions :</b>	-
<b>Votants :</b>	22
<b>Blancs ou nuls :</b>	-

<b>Suffrages exprimés :</b>	22
<b>Pour :</b>	22
<b>Contre :</b>	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 19/07/2023

**Le Président de l'Université**



**Éric BLOND**

#### DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.